



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC LA
SOCIETE FESTIJEUX & COMPAGNIE POUR
L'ORGANISATION D'UNE REPRESENTATION
D'UN SPECTACLE LE 14 MARS 2026**

**DÉCISION N° DM-26-083
EN DATE DU 17 FEVRIER 2026**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de la société Festijoux & Compagnie, représentée par Monsieur Hugues Leininger, dont le siège social est situé Forum de l'Ile – 800, rue Guynemer – 38 190 Villard-Bonnot – pour l'organisation du spectacle « Cosmos » le samedi 14 mars 2026 ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la semaine petite enfance 2026.

D É C I D E

DE SIGNER avec la société Festijoux & Compagnie, représentée par Monsieur Hugues Leininger, dont le siège social est situé Forum de l'Ile – 800, rue Guynemer – 38 190 Villard-Bonnot – un contrat de cession pour l'organisation du spectacle « Cosmos » le samedi 14 mars 2026, dont le prix de cession est fixé à 3 196,65 € (trois mille cent quatre-vingt-seize euros et soixante-cinq centimes) TTC ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20260217-lmc1H13913H1-AR Date de réception en Préfecture : 17/02/2026 Date de Publication : 17/02/2026
--